



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

SECRETARIAT GENERAL

Architects' Council of Europe
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles
Tel: (32) 2 543 11 40 Fax: (32) 2 543 11 41
E-mail: info@ace-cae.eu Website: www.ace-cae.eu

25/05/2009

COMMUNIQUE DE PRESSE
INQUIETUDE ET ESPOIR MELANGES POUR L'AVENIR

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE)¹ - qui en 2008 représentait environ 480.000 architectes dans 32 pays - a publié sur son site Internet la première étude fiable sur la profession d'architecte réalisée au niveau européen, qui présente une typologie de la profession. Le revenu total estimé généré par la profession s'élevait à 22 milliards d'euros en 2007 ; c'est le secteur du logement (tant privé que public et de toute taille) qui représente le pourcentage le plus élevé de ce revenu (45%).

En 2008, le CAE avait chargé une société de consultance spécialisée basée au Royaume-Uni, Mirza & Nacey, de réaliser une étude compréhensive sur la profession d'architecte en Europe. Les résultats de cette étude sont maintenant publiés, en anglais et en français, sur le site Internet du CAE (<http://www.ace-cae.org/MemberN/Content/FR/pub/int/sectors.html>). L'étude a été réalisée en étroite collaboration avec les Organisations membres du CAE, et plus de 8.050 architectes ont répondu au questionnaire qui a servi de base à cette étude.

En ce qui concerne la structure de la profession, l'étude confirme qu'il existe environ 480.000 architectes en Europe dont 37% sont des femmes, que 42 % des architectes sont âgés de moins de 40 ans et que 86 % des bureaux d'architecture emploient moins de 5 architectes. Ce profil démontre que la profession est clairement dominée par des micro-, petites et moyennes entreprises et qu'elle est donc très vulnérable aux fluctuations de l'économie (il est important de noter que l'étude a été réalisée durant l'été 2008, avant la phase la plus sérieuse de la crise financière et économique. (Voir le dernier paragraphe ci-dessous et le communiqué de presse du CAE du 28 avril 2009). Elle a également souligné la nature au caractère très personnel des services offerts par les architectes à leurs clients, qui ont en général des contacts directs avec des architectes qualifiés, dans une relation essentiellement basée sur la confiance mutuelle.

D'autres éléments clés qui émergent de l'étude indiquent que 7% (33.810) des architectes travaillent en dehors du pays dans lequel ils sont inscrits, bien que l'étude ne précise pas si ceux-ci travaillent dans les pays européens ou dans d'autres pays hors Europe. Il serait utile de disposer de cette information dans le cadre des politiques que développe le CAE en matière de commerce des services. Et donc, le CAE est en train d'analyser plus avant les résultats de l'étude afin d'identifier de quelle manière les connaissances acquises à travers l'étude devraient influencer sur le développement de ces politiques.

Il est prévu que le CAE répète l'étude sur la profession tous les deux ans afin d'acquérir une connaissance approfondie de la profession et de son impact économique global. La prochaine étude devrait donc normalement être mise en route en février 2010, et les résultats seraient publiés au milieu de l'année.

Dans une enquête éclair en ligne ultérieure, le CAE a lancé le premier d'une série de sondage d'opinion trimestriel sur l'impact de l'actuelle crise économique et financière sur la profession. Les résultats de cette enquête sont également disponibles sur le site du CAE ; ils montrent une tendance inquiétante dans la mesure où 1 architecte sur 6, en moyenne en Europe, est sans emploi depuis septembre 2008 (http://www.ace-cae.org/MemberN/Content/FR/documents/sdoc/structure.asp?id=aceinfo_overview). Ils montrent également le peu d'optimisme parmi les architectes de voir la diminution des demandes pour de nouveaux projets changer avant la fin de l'année. Le CAE compte répéter cette enquête durant la seconde moitié de juin et de septembre afin d'identifier les tendances émergentes.

Dans cet environnement plutôt terne, et afin d'apporter une touche d'optimisme, soulignons que, du fait que la profession est composée principalement de petites unités économiques, elle est peut-être plus à même de résister à la crise, et de s'adapter au changement. De plus, c'est aussi une profession qui a un rôle important à jouer dans le contexte des stratégies et approches nouvelles que les politiques appellent de leurs vœux, de plus en plus, afin d'œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie bâti, et donc aussi de la qualité architecturale, notamment en matière d'efficacité énergétique et de changement climatique.

¹ Le Conseil des architectes d'Europe (CAE) est l'organisation qui représente la profession d'architecte au niveau européen. Le siège et le secrétariat sont situés à Bruxelles. Le CAE s'efforce de s'exprimer d'une seule voix au nom des architectes afin d'atteindre ses objectifs. Ses Organisations Membres sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles des tous les pays Membres de l'Union Européenne, les pays en voie d'adhésion, la Suisse et la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 480.000 architectes dans 33 pays d'Europe (en 2009). La fonction principale du CAE est d'anticiper et de suivre les développements au niveau européen avec pour but d'influer sur les politiques et propositions législatives qui ont un impact sur la pratique de l'architecture et sur la qualité globale du cadre de vie bâti et son développement durable.